

PRÉSENTATION

- ▶ ILCEOS est un cabinet indépendant, expert depuis plusieurs années dans la mise en œuvre des dispositifs d'aides fiscales pour l'innovation à destination des entreprises.
- ▶ Nos équipes sont exclusivement constituées de consultants seniors ayant une large expérience de la conduite de missions en environnements complexes et exigeants.
- ▶ Notre connaissance approfondie des secteurs d'activité et des métiers de nos clients, en particulier dans le domaine du jeu vidéo, s'avère un atout indispensable au service de l'atteinte des objectifs fixés.

PARTENAIRES ET RÉFÉRENCES

ILCEOS, en tant que partenaire actif de LyonGame, met son expertise au service de l'ensemble des acteurs du jeu vidéo en France.



POUR PLUS D'INFORMATION

▶ VOTRE CONTACT :

Ludovic BUSATO — Associé & Directeur Commercial
Téléphone : +33 4 37 49 88 30
Portable : +33 6 12 38 73 30
E-mail : ludovic.busato@ilceos.com

▶ NOS BUREAUX :

Le cabinet ILCEOS est présent à **Lyon, Paris et Lille**.
Retrouvez toutes nos coordonnées sur notre site Internet :

🌐 www.ilceos.com — ✉ info@ilceos.com



© ILCEOS 2009 — ILCEOS décline toute responsabilité quant à l'utilisation des informations contenues dans ce document.



CIJV

Connaissez-vous
les règles du jeu..?



LE CRÉDIT D'IMPÔT JEU VIDÉO, UNE BELLE OPPORTUNITÉ...

Le CIJV s'annonce très attractif pour l'ensemble des acteurs de la création de jeu vidéo, éditeurs, studios et prestataires :

- ▶ 20 % des dépenses de création financées,
- ▶ Possibilité d'obtenir jusqu'à 3M€ par an et par société,
- ▶ Remboursement immédiat de la créance en cas de déficit fiscal.

EN RÉSUMÉ, LE CRÉDIT D'IMPÔT JEU VIDÉO SE VEUT UN VÉRITABLE ACCÉLÉRATEUR DE CROISSANCE !

... DONT LA MISE EN ŒUVRE EST DÉLICATE !

Cependant, la mise en œuvre du CIJV, comme pour tout dispositif fiscal, nécessite de connaître parfaitement les règles applicables et de déjouer certains pièges :

- ▶ Critères discriminants à respecter,
- ▶ Gestion du barème de points,
- ▶ Obligations déclaratives,
- ▶ Contrôles fiscaux.

A coup sûr, la tâche s'annonce ardue, coûteuse en temps et en énergie, et requiert une expérience éprouvée de la gestion de dossiers d'aides fiscales.

AUTANT DE RAISONS POUR ÊTRE BIEN ACCOMPAGNÉ DANS CETTE DÉMARCHE, DANS L'OPTIQUE D'UNE MISE EN ŒUVRE MAÎTRISÉE ET SÉCURISÉE.



POUR EN BÉNÉFICIER PLEINEMENT, FAITES APPEL À NOTRE EXPERTISE !

Capitalisant sur notre double expertise du jeu vidéo et des aides fiscales à l'innovation, nous vous proposons un accompagnement complet pour une mise en œuvre optimale du CIJV au sein de votre société.

UNE MÉTHODOLOGIE ÉPROUVÉE REPOSANT SUR :

- ▶ Une expertise des aides fiscales à l'innovation (Crédit d'Impôt Recherche, JEI...),
- ▶ Une expertise du montage de dossiers d'agrément,
- ▶ Une expérience éprouvée des procédures de contrôle en matière fiscale,
- ▶ Une connaissance approfondie des métiers du jeu vidéo.

UNE PRESTATION EN 5 ÉTAPES RÉPONDANT POINT PAR POINT AUX EXIGENCES ADMINISTRATIVES :

- ▶ Qualification au regard des critères d'éligibilité de la société, des jeux vidéo et des dépenses de création associées,
- ▶ Constitution du dossier d'agrément provisoire,
- ▶ Préparation des déclarations fiscales annuelles et des dossiers justificatifs associés,
- ▶ Constitution du dossier d'agrément définitif,
- ▶ Accompagnement lors des contrôles fiscaux.

UNE FORMULE DE RÉMUNÉRATION AU SUCCÈS OPTIMALE ET COMPÉTITIVE :

Les honoraires proposés sont :

- ▶ Dus uniquement en cas de succès,
- ▶ Proportionnels aux montants des crédits d'impôt obtenus,
- ▶ Remboursés en cas de remise en cause par l'administration,
- ▶ Tout compris (aucun frais n'est facturé en sus, même en cas de contrôle fiscal ultérieur).